

demain le monde

demain le monde

n° 1 – mai/juin 2010

actu

La taxe Tobin ne connaît pas la crise

introspectus

Vers une aide plus efficace

recycle tes fripes

Une autre mode est possible

dossier

Le Congo «indépendant» a 50 ans

02
sommaire

dlm

demain le monde

n° 1 – mai/juin 2010

Directeur de rédaction
Arnaud Zacharie

Rédacteur en chef
Frédéric Lévéque

Secrétaire de rédaction
Marie-Suzanne Beauvois

Autres membres de la rédaction
Rabab Khairy, Nicolas Van Nuffel,
Alexandre Seron

Ont participé à ce numéro
Tania Farkh, Catchou De Coster,
Gaspard Denis, François Polet,
Véronique Rigot, Nicole Seeck,
Emmanuelle Bricq, Stiki,
Gérard Manraison.

Graphisme
Dominique Hambye, Élise Debouny

Impression
Kliemo – Eupen
Imprimé à 7500 exemplaires
sur papier recyclé

Photo de couverture
© André Zaleski 2009

dlm est le supplément Nord-Sud du
magazine Imagine demain le monde.
Pour le recevoir, abonnez-vous !
www.imagine-magazine.com
www.cncd.be/dlm

Contact
dlm@cncd.be – 02 250 12 51

CNCD 11.11.11
UN COMBAT DE PLEINS DROITS

 COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE
DE BELGIQUE

 La coopération belge
au développement

03

édito

La coopération internationale dans un monde en mutation
par ARNAUD ZACHARIE – CNCD-11.11.11

04
actu

La taxe Tobin ne connaît pas la crise !
Par GASPARD DENIS – CNCD-11.11.11

07
actu

De plein fouet. Le climat vu du Sud. Entretien avec Geert De Belder
par VÉRONIQUE RIGOT – CNCD-11.11.11

08
actu

Haïti : quelles perspectives après la catastrophe ?
par UNE COORDINATION D'ONG ET D'ASSOCIATIONS HAÏTIENNES

10
dossier

Le Congo indépendant a 50 ans
par ARNAUD ZACHARIE – CNCD-11.11.11

16
citoyen, citoyenne

Une autre mode est possible !
par CATCHOU DECOSTER – CNCD-11.11.11

18
projet 11.11.11

Les violences sexuelles ne sont pas une fatalité !
par SABINE KAKUNGA & ARNAUD ZACHARIE – CNCD-11.11.11

20
introspectus

Vers une aide plus efficace ?
par FRANÇOIS POLET – CETRI

22
agenda
Festival Millénaire, édition 2010

23
pas au sud, complètement à l'ouest

Le droit de polluer
par GÉRARD MANRÉSON

24
lecture

Refonder les politiques de développement

« LA REFONDATION DES
POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT
NÉ POURRA S'OPÉRER SANS
UNE RÉFORME PROFONDE
DU SYSTÈME DE DÉMOCRATIE
MONDIALE »

■
ARNAUD ZACHARIE
secrétaire général du CNCD-11.11.11

La coopération internationale dans un monde en mutation

Le renforcement de la coopération internationale semble une solution incontournable dans un monde de plus en plus interdépendant et caractérisé par une succession de crises globales – crise financière, crise climatique, crise alimentaire, crise économique et sociale. Toutefois, la coopération internationale n'en est pas moins tenue de s'adapter au monde en mutation.

Dès 2005 à Paris, les gouvernements du Nord s'étaient entendus pour adopter des critères censés améliorer l'efficacité de l'aide publique au développement (voir l'article en pages 20). Mais les progrès semblent lents et l'émergence de nouvelles puissances du Sud – comme la Chine, l'Inde ou le Brésil – rendent les choses plus complexes, notamment en termes de coordination de l'aide.

La situation en Haïti, victime d'un séisme qui a provoqué l'une des pires catastrophes humanitaires de ces dernières décennies, vient en outre rappeler combien les déclarations d'intention sont difficiles à mettre en œuvre dans de tels contextes (voir l'article en page 8). En effet, la multitude d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, dans un contexte où l'État haïtien est très faible, ne peut provoquer qu'un épargillement de l'aide. On est loin de politiques de coopération internationale alignées sur les priorités des acteurs locaux.

À une époque où nombre de pays africains fêtent le cinquantième anniversaire de leur indépendance (voir le dossier en page 10 sur les 50 ans de l'indépendance du Congo), les politiques de développement doivent donc évoluer. Cela est d'autant plus important que de nouveaux défis se présentent aux pays du Sud, à commencer par l'adaptation au changement climatique (voir l'interview en page 7). La refondation des politiques de développement ne pourra s'opérer sans une réforme profonde du système de démocratie mondiale, qui doit s'adapter à l'émergence d'un monde multipolaire.

Par ailleurs, les besoins nécessaires pour faire face aux défis de notre temps, dans un contexte où les plans de sauvetage et de relance de l'économie mondiale ont lourdement amputé les capacités budgétaires des États occidentaux, impliquent de promouvoir des mécanismes novateurs de financement du développement. Parmi ceux-ci, la taxation des transactions financières internationales semble enfin faire partie de l'agenda politique international, même si cela doit encore être confirmé par des décisions politiques concrètes (voir l'article en page 4).

En définitive, si le monde a un urgent besoin de davantage de coopération internationale, il a aussi et surtout besoin d'une approche renouvelée de cette coopération. C'est un défi de taille pour les prochaines années.

Inapplicable, disaient-ils !

La taxe Tobin n'a connu pas la crise

GASPARD DENIS

*Has been, la taxe Tobin ?
Pas si sûr... Longtemps décriée,
la revendication phare du
mouvement altermondialiste
visant à taxer les transactions
financières n'a jamais été aussi
populaire qu'aujourd'hui.
Ils sont, en effet, plusieurs chez
les leaders européens à se
presser au portillon médiatique
pour déclarer leur soutien à
l'instauration d'une telle taxe.
Mais en quoi consisterait-elle
et quel est son objectif ?*

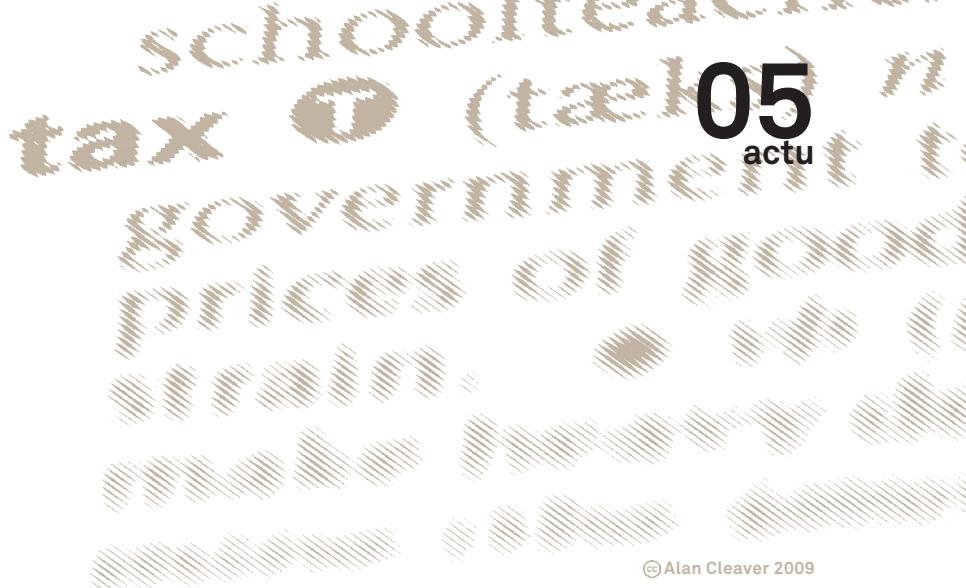
© Nick Wheeler 2008

**Make finance work
for people and the planet**

participez à l'action-pétition pour l'instauration d'une taxe
sur les transactions financières.

Rendez-vous sur www.makefinancework.org





© Alan Cleaver 2009

Nous sommes en 1972. Le système monétaire d'après-guerre défini par les Accords de Bretton Woods¹ vient d'être abandonné. La décision américaine de laisser flotter le dollar engendre une période d'instabilité sur les marchés des changes. Afin d'y remédier, James Tobin, ancien conseiller économique de J.F. Kennedy, propose un mécanisme ingénieux : appliquer une taxe à taux faible (de 0,1 à 0,5%) sur les transactions de change afin d'en réduire le volume.

La crise pétrolière de 1974 et la révolution conservatrice opérée par le tandem Reagan-Thatcher au début des années 1980 font rapidement passer la proposition aux oubliettes. Il faut attendre le milieu des années 1990 pour qu'elle resurgisse dans le débat public à l'initiative de la CNUCED², avant qu'elle soit popularisée par le mouvement altermondialiste.

Celui-ci étoffe l'idée de James Tobin à deux niveaux. *Primo*, le champ d'application potentiel de la taxe ne se limite plus aux seules transactions de change mais est étendu à l'ensemble des transactions financières (voir l'encadré en page 6). *Deuxio*, pour ce qui est de l'affection des recettes potentielles de la taxe, la priorité est donnée au financement du développement.

Autrement dit, dans la conception défendue par le courant altermondialiste, la taxe sur les transactions financières internationales (TTF) doit impérativement répondre à un double objectif : d'une part, lutter contre la spéculation en dissuadant les opérations financières à court terme et, d'autre part, dégager des ressources additionnelles pour lutter contre les inégalités Nord-Sud.

Enrayer la spéculation financière

En ce qui concerne le premier objectif visé, les partisans de la taxe partent du constat suivant : au cours des 30 dernières années, le volume des transactions financières dans l'économie mondiale n'a cessé de gonfler. Or, cette hausse spectaculaire est totalement déconnectée de la réalité économique. En effet, aujourd'hui, le volume des opérations financières dans l'économie mondiale est 73,5 fois plus important que le PIB mondial – alors qu'en 1990 ce ratio était « seulement » de 15,33³.

Autrement dit, la plupart des transactions financières internationales s'inscrivent dans une logique purement spé-

siers (d'actions, de matières premières, de devises, etc.). Or, si ce dernier est contraint de payer une taxe à chaque transaction, il ne lui est plus nécessairement profitable d'opérer des allers-retours spéculatifs journaliers. En effet, plus la différence en moyenne entre le prix d'achat et de vente d'un actif financier sera faible, plus le bénéfice du spéculateur sera réduit par la taxe appliquée.

Quel taux faudrait-il cependant appliquer pour que la taxe soit suffisamment dissuasive ? Les taux généralement avancés varient entre 0,05% et 0,1%. Ceci étant, au cas où le niveau de base fixé ne suffirait pas à empêcher le développement de bulles spéculatives⁴, certains soulignent qu'un taux majoré pour-

« LA PLUPART DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES S'INSCRIVENT DANS UNE LOGIQUE PUREMENT SPÉCULATIVE ET NE PRÉSENTENT DÈS LORS AUCUNE UTILITÉ SOCIALE »

culative et ne présentent dès lors aucune utilité sociale. D'où la nécessité de réduire leur volume en leur appliquant une taxe à taux faible. Celle-ci aurait en effet l'avantage de dissuader les opérations spéculatives de court terme, sans pour autant pénaliser les opérations de long terme liées au commerce et à l'investissement productif.

En quoi ce type de mesure serait-il nuisible à la spéculation ? Pour dégager du profit, le spéculateur se doit de multiplier sur une base journalière ses ordres d'achat et de vente d'actifs afin d'exploiter au maximum les écarts de cours boursiers.

rait être envisagé afin de permettre de les faire éclater avant qu'elles ne prennent trop d'ampleur. Ce principe d'une taxe à double niveau a notamment été développé par P.B. Spahn dès 1995.

Lutter contre les inégalités Nord-Sud

Le potentiel de revenu d'une taxe sur les transactions financières dépend, non seulement, du taux appliqué, mais également du volume des opérations couvertes. Ceci explique pourquoi l'évaluation des recettes qui pourraient être dégagées varie fortement d'une étude à l'autre.



Dans un rapport publié en mars 2009, l'association ATTAC France rapporte par exemple qu'une taxe appliquée à l'échelle mondiale à un taux de 0,05% apporterait un rendement annuel de 500 milliards de dollars⁵. De telles recettes fiscales seraient bien utiles si elles étaient consacrées au financement du développement. Rappelons que le montant de l'aide publique au développement ne s'est élevé en 2008 qu'à 119,8 milliards de dollars.

Un soutien politique sans précédent

À l'image des Nicolas Sarkozy, Angela Merkel et Gordon Brown, plusieurs dirigeants de l'Union européenne (UE) ont récemment affirmé publiquement leur soutien à l'instauration d'une TTF. Il s'agit là d'un véritable revirement idéologique qui est loin d'être le fruit du hasard. La crise est passée par là. Les recettes pour les États et des budgets publics saignés à blanc qu'une telle taxe permettrait de mobiliser semble expliquer ce soudain regain d'intérêt pour la taxation du capital.

Certes, des pays tels que les États-Unis et le Canada s'opposent jusqu'à présent catégoriquement à l'instauration d'une TTF au niveau international. Ceci étant, compte tenu du consensus qui semble émerger au sein de l'Union, il y a lieu

Les transactions financières, késako ?

Les transactions financières sont réalisées sur différents types de marchés financiers, dont les 4 principaux sont les suivants :

- **La Bourse**, où les opérateurs financiers s'échangent des actions et des obligations.
Une action est un titre de propriété qui correspond à une fraction du capital d'une entreprise.
- **Une obligation** est un titre de créance qui correspond à un emprunt à long terme émis par une entreprise ou un État à la Bourse.
- **Le marché des changes**, où s'échangent les devises, c'est-à-dire les différentes monnaies des différents pays.
- **Le marché des matières premières**, où s'effectuent les ordres d'achat et de vente des matières premières (pétrole, or, cuivre, cacao, café, blé, coton, et.).
- **Le marché à terme des produits dérivés**, où se négocient des contrats qui permettent aux investisseurs de se couvrir contre des risques liés aux fluctuations à terme des actions, des devises, des matières premières, des taux d'intérêt etc.

Alors que les opérations sur les actions, les obligations et de change ont augmenté de façon à peu près parallèle au PIB mondial, les transactions de dérivés ont par contre littéralement explosé à partir de la seconde moitié des années 1990. En effet, les spéculateurs sont friands de ce type de produits financiers qui leur permettent de parier sur les variations futures du cours des actions ou sur l'évolution des intérêts, des taux de change, etc.

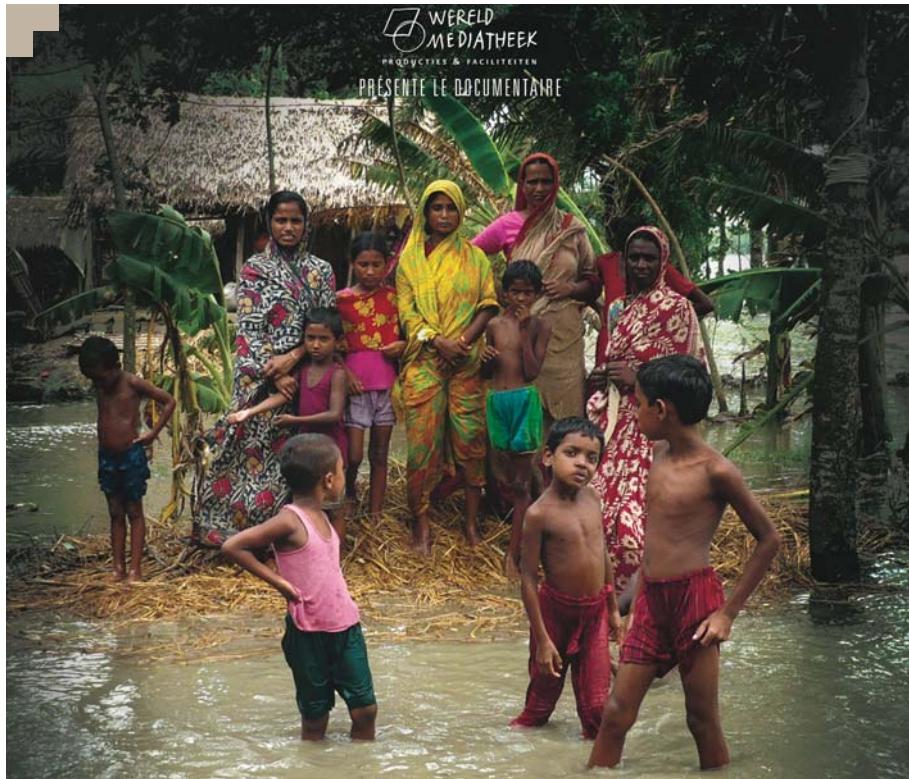
d'espérer qu'une taxe puisse être mise en œuvre au niveau européen.

En mars 2010, le Parlement européen a d'ailleurs adopté une résolution invitant les États membres à aller dans ce sens. Présidente de l'UE à partir du 1^{er} juillet, la Belgique pourrait sensiblement renforcer cette dynamique en plaçant la TTF au cœur de son agenda politique et jouer un rôle d'avant-garde comme en 2004 quand la Chambre des représentants a adopté une loi instaurant une telle taxe, une initiative restée sans suite car elle nécessite que les autres pays de la zone Euro adoptent une mesure similaire.

1/ Les accords de Bretton Woods sont signés en 1944 par 44 pays dans le but de coopérer pour garantir la stabilité monétaire internationale autour de la parité fixe entre le dollar et l'or (à 35 dollars l'once d'or): l'or devient l'étau de référence. Le dollar américain est la seule monnaie convertible en or.

2/ Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement créée en 1964 dans le but de traiter les problèmes des pays en développement quant à leur place dans le commerce international. 3/ Schulmeister, Stephan, octobre 2009, « Une taxe générale sur les transactions financières: un bilan des avantages, des inconvénients, et une proposition », WIFO Working Papers, No. 344.

4/ Forte hausse des cours d'un titre, d'un secteur ou d'un indice, non liée à la croissance réelle de l'économie, sur plusieurs semaines, mois voire années. 5/ ATTAC, « De la fin des paradis fiscaux aux taxes globales », mars 2009.



Geert de Belder
© Katinka De Belder



« De plein fouet » Le climat vu du Sud

VÉRONIQUE RIGOT

L'actualité nous en apporte la preuve au quotidien. Les premières et principales victimes des changements climatiques vivent au Sud. Elles subissent le réchauffement « de plein fouet » et sont aujourd'hui au centre d'un documentaire made in Belgium. Rencontre avec son réalisateur.

Geert De Belder est réalisateur pour la maison de production Wereldmediatheek. À la suite d'une conférence, cet Anversois comprend que les premières victimes des changements climatiques vivent au Sud, alors que les responsables, eux, se trouvent pour trois quarts au Nord ! « Il n'y a pas d'exemple plus clair de l'injustice des relations Nord-Sud », explique Geert. « J'étais vraiment frappé par l'ironie de la situation : par son développement, le Nord étouffe progressivement le Sud. Il faut que les gens au Nord le sachent ! Montrer des photos des camps d'extermination aux citoyens allemands pendant la Seconde guerre mondiale aurait peut-être pu changer le cours de l'histoire. C'est ce qu'on espère réaliser avec ce film. C'est ambitieux, certes, mais on peut essayer ! »

Deux années ont été nécessaires à la réalisation de ce film. D'abord pour identifier les ONG partenaires en Belgique et au Sud pour leur expertise, leurs moyens et leur réseau. « Les convaincre n'a pas été difficile », admet Geert, « car il n'y avait pas de film de ce genre, et nous en ressentions déjà le besoin. » Ensuite, pour donner une image de l'impact des perturbations du climat sur la vie quotidienne, « nous voulions construire une conversation, comme s'ils étaient tous autour d'une même table. Les histoires de tous les continents se mêlent. Nous avons donc visité plusieurs pays qui, ensemble, avaient tous les 'ingrédients' de l'impact des changements climatiques au Sud : l'Équateur, le Burkina Faso, le Togo et le Bangladesh. » Réaliser les interviews fut un gros morceau. « J'informais les

partenaires sur les aspects des changements climatiques connus dans les pays et ils identifiaient des victimes et des experts », explique Geert. Une collaboration efficace pour des missions sur le terrain parfaitement orchestrées.

Parmi ses souvenirs les plus marquants, Geert nous confie qu'il lui fut difficile d'entendre un chef de village au Sahel affirmer que c'est Dieu qui se fâche sur son peuple en le privant de pluie. Par contre, lors de la 73^e – et dernière – interview, Geert apprécia d'entendre un Bangladeshi lui dire que si les changements climatiques sont certainement la faute du Nord, ce n'est pas pour autant intentionnel ! « C'est une nuance importante : nous sommes responsables (et donc nous devons payer les dégâts), mais nous ne sommes pas coupables ! », insiste Geert.

« La Terre est en train de mourir ! » s'exclame enfin Geert à la question du pourquoi de ce film. « On sait tous qu'il faut utiliser moins d'énergie fossile, mais c'est mieux de savoir pourquoi et surtout pour qui il faut le faire ! D'autre part, la conscience des changements climatiques n'est pas très grande au Sud et là aussi, il faut distribuer et montrer ce film. « De plein fouet » n'est qu'un anneau de la chaîne de sensibilisation, mais avec un petit plus : c'est le Sud qui nous parle. »

Pour voir la bande-annonce, commander le DVD ou en savoir plus, rendez-vous sur www.depleinfouet.be

La parole aux Haïtiens

Haiti quelles perspectives après la catastrophe ?

Suite au séisme de Haïti, une coordination d'ONG et d'associations haïtiennes ont envoyé un message à leurs partenaires du Nord. En voici un résumé.

Le 12 janvier 2010, un séisme d'une rare violence a frappé notre pays avec des conséquences dramatiques sur les populations de plusieurs communes des départements de l'Ouest, du Sud-Est et sur l'ensemble du pays. Ce tremblement de terre d'une magnitude de 7.3 sur l'échelle de Richter et son cortège de pertes irréparables ont endeuillé notre pays tout en créant des douleurs insoutenables. Ce drame qui nous affecte aujourd'hui est sans aucun doute l'un des plus graves de toute notre histoire et cause un profond traumatisme qui marquera le 21^e siècle haïtien.

Les bilans partiels communiqués jusqu'ici tentent passablement d'exprimer une réalité effroyable et indicible, c'est-à-dire l'horreur que nous avons vécue ensemble durant ces interminables 35 secondes qui, le 12 janvier, nous ont arraché un lourd tribut de douleurs et de larmes.

Nos organisations ont toutes été profondément bouleversées par cet événement. Nous avons perdu des proches parents, des camarades de travail, des enfants, des jeunes, des professionnels bourrés de promesses de rêves et de compétences, des édifices, des équipements, des outils de travail et une immense documentation basée sur plus de trente années d'expériences collectives avec les organisations et les communautés de base. Les pertes sont immenses et irréparables.

Il est indispensable, malgré la douleur que nous ressentons tous et toutes, de réfléchir sur ce qui vient de se passer et de tirer de cette tragique expérience les leçons et les orientations qui nous permettront de poursuivre notre inlassable travail de construction d'un autre pays capable de vaincre le cycle de l'effondrement et la dépendance, et de se placer à la hauteur des rêves d'émancipation universelle de ses fondateurs et de tout le peuple haïtien.

L'ampleur du désastre est sans aucun doute liée à la nature de l'État dans notre pays, un héritage historique colonial et néo-colonial et la mise en place des politiques néolibérales au cours des trois dernières décennies. L'hypercentralisation autour de la « République de Port-au-Prince » décidée par l'occupation américaine de 1915 est certainement un des facteurs déterminants. En particulier, la complète libéralisation du marché de l'immobilier a ouvert un espace de spéculation débridé aux flibustiers de tout poil.

Nous sommes très émus par l'extraordinaire élan de solidarité manifesté par la population de la région métropolitaine qui pendant les trois premiers jours suivant le sinistre ont su répondre par l'auto-organisation en construisant 450 camps de réfugiés qui ont contribué à sauver des milliers de personnes prisonnières des décombres et a rendu possible la survie de 1,5 million de personnes grâce au partage communautaire de toutes les ressources disponibles (nourriture, eau, vêtements). Honneur et respect à la population de Port-au-Prince ! Ces mécanismes spontanés de solidarité doivent jouer un rôle essentiel dans le processus de reconstruction et de re-conceptualisation de l'espace national.



© UN Photo – Marco Dormino 2010



© UN Photo – Marco Dormino 2010



Nous adressons cette correspondance à nos partenaires et aux différents réseaux nationaux et internationaux auxquels nous participons afin de les informer des démarches que nous avons entreprises et de nos objectifs à court, moyen et long terme.

En effet, un groupe d'organisations et de plates-formes se réunissent régulièrement afin de faire face à cette nouvelle situation tout en mettant en place de nouvelles stratégies et manières de travailler. Ainsi, nous les responsables des organisations et plates-formes suivantes, à la suite de plusieurs rencontres pour analyser la nouvelle situation et définir des stratégies communes adoptons un positionnement qui se fonde sur les éléments d'orientation suivants :

- contribuer à préserver les principaux acquis des mouvements sociaux et populaires haïtiens menacés par la nouvelle situation;
- contribuer à répondre aux besoins urgents de la population en mettant en place des centres de services communautaires disposant de capacités adéquates pour répondre aux besoins suivants : alimentation, soins de santé primaire, assistance médicale et psychologique suite aux chocs subis lors du séisme;
- profiter des projecteurs de la grande presse braqués sur notre pays pour diffuser une image différente de celle projetée par les forces impérialistes;
- mettre en place de nouvelles façons de faire visant à dépasser l'atomisation et la dispersion qui constituent l'une des principales faiblesses de nos organisations.

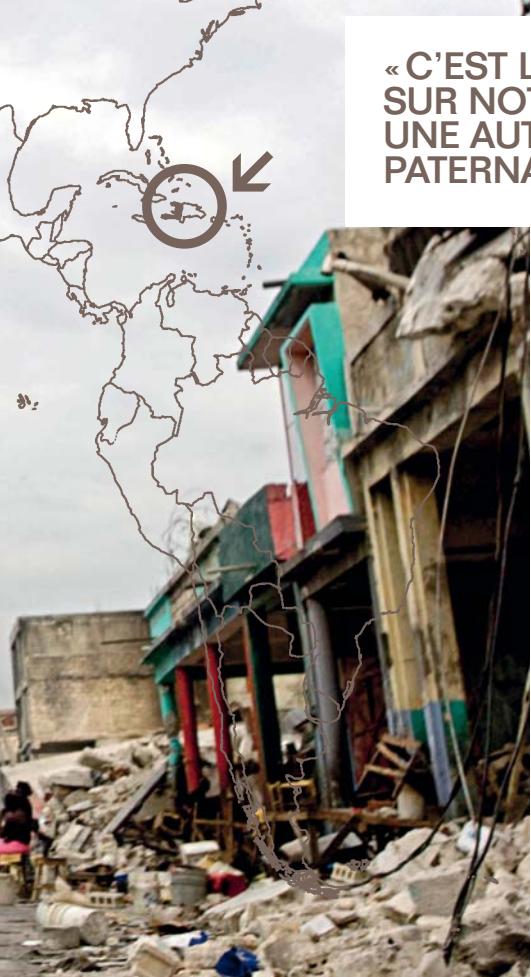
Ce processus de rapprochement doit démarrer avec la structuration d'un espace commun devant accueillir provisoirement nos 6 équipes qui continueront à travailler de façon autonome tout en veillant à la mise en place de mécanismes permanents d'échanges et de travaux mutualisés. Nous veillerons à ce que puisse être imposée une démarche collective dans la recherche de réponses communes à nos problèmes et la construction d'une alternative démocratique populaire réelle et viable.

« C'EST LE MOMENT D'INVENTER UN NOUVEAU REGARD SUR NOTRE PAYS QUI PERMETTE DE CONSTRUIRE UNE AUTHENTIQUE SOLIDARITÉ DÉLIVRÉE DES RÉFLEXES PATERNALISTES DE PITIÉ ET D'INFÉRIORISATION »

Nous tenons pour finir à saluer encore une fois l'extraordinaire élan de générosité qui a animé l'opinion publique mondiale autour du drame que nous vivons. Nous en sommes reconnaissants et nous croyons que c'est le moment d'inventer un nouveau regard sur notre pays qui permette de construire une authentique solidarité délivrée des réflexes paternalistes de pitié et d'infériorisation. Nous devrions travailler pour maintenir ce vigoureux élan de solidarité au-delà des effets de mode et de surenchère médiatique. La réponse à la crise prouve que dans certaines situations les peuples du monde peuvent dépasser les lectures hâtives guidées par des stéréotypes et le sensationalisme. L'aide humanitaire massive est aujourd'hui indispensable compte tenu de l'ampleur de la catastrophe, mais elle doit être structurante en s'articulant avec une vision différente du processus de reconstruction. Elle doit s'inscrire en rupture avec les paradigmes dominant les circuits traditionnels de l'aide internationale. Nous souhaiterions voir naître des brigades internationalistes de solidarité travaillant en compagnie de nos organisations à la lutte pour la réalisation d'une réforme agraire et d'une réforme foncière urbaine intégrée, à la lutte contre l'analphabétisme et pour la reforestation, à l'édification de nouveaux systèmes universels, décentralisés et modernes d'éducation et de santé publique.

Signataires: Sony Estéus (Directeur de la SAKS – Société d'animation et de communication sociale), Camille Chalmers (Directeur exécutif de la PAPDA – Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif) et Marie Carmelle Fils-Aimé (Officier de Programme à ICKL – Institut culturel Karl Lévéque). Fait à Port-au-Prince, le 27 janvier 2010.

www.saks-haiti.org – www.papda.org – www.ickl-haiti.org



Un dossier réalisé par
ARNAUD ZACHARIE



Le Congo indépendant a 50 ans

Le 30 juin, la République démocratique du Congo (RDC) célèbre les 50 ans de son indépendance. Mais ce demi-siècle mouvementé a trop souvent montré que celle-ci était parfois, souvent, plus formelle qu'autre chose. Comme tend à le démontrer notre dossier, la RDC est un pays indépendant qui doit encore conquérir sa pleine indépendance.





Une indépendance toute relative

Il y a 50 ans, le Congo accédait à l'indépendance. Un demi-siècle plus tard, le bilan ne semble guère réjouissant: l'assassinat dès janvier 1961 du Premier ministre Patrice Lumumba, la mise en place par Mobutu d'une dictature de 32 ans à partir de 1965, une guerre de plusieurs années qualifiées de « première guerre mondiale africaine » après la chute de Mobutu...

Les élections de 2006, qui ont fait suite à trois années de « transition », ont suscité un souffle d'espoir, alors que le gouvernement issu des urnes a lancé les cinq chantiers de la reconstruction congolaise: les infrastructures, l'emploi, l'éducation, la santé, l'eau et l'électricité. Mais si quelques signes de cette reconstruction commencent à germer, notamment avec la construction de routes dans plusieurs provinces du pays, les populations continuent d'attendre que leur niveau de vie s'améliore enfin, multipliant les stratégies de survie au quotidien. En effet, selon le PNUD, les trois-quarts de la population survivent avec moins d'un dollar par jour, plus de la moitié de la population est privée d'accès à l'eau potable et aux soins de santé de base, tandis que l'espérance de vie de près de la moitié de la population ne dépasse pas 40 ans.

« LES TROIS-QUARTS DE LA POPULATION SURVIENT AVEC MOINS D'UN DOLLAR PAR JOUR »

Ainsi, bien que la République démocratique du Congo soit officiellement indépendante depuis un demi-siècle, cette indépendance semble toute relative à plus d'un titre. Le Congo est dépendant financièrement des bailleurs de fonds internationaux, qui se concurrencent pour obtenir en contrepartie de leurs financements des contrats d'exploitation des ressources naturelles dont regorge le pays. La dépendance est également alimentaire, malgré un potentiel agricole impressionnant: une étendue de 80 millions d'hectares de terres arables, dont 4 millions sont irrigables; une diversité climatique et une abondance d'eau qui permettent au moins deux récoltes par an et une importante diversité de cultures; des ressources pastorales permettant de nourrir environ 40 millions de bovins ou d'autres élevages équivalents; des ressources halieutiques permettant un approvisionnement annuel de 700.000 tonnes de poissons¹. La dépendance est également militaire: le Congo ne dispose pas d'une armée digne de ce nom et les conflits orchestrés par des mouvements rebelles ont subsisté à l'est du pays, malgré la présence de la MONUC, la mission des Nations unies au Congo, appelée à quitter le pays sans que la sécurité ne soit pour autant garantie.

À cette aune, le principal enjeu pour l'avenir du peuple congolais consiste à acquérir enfin tous les attributs d'une véritable indépendance. Une perspective qui implique de rompre radicalement avec les travers du passé.

1/ Banque mondiale, « République démocratique du Congo: Examen du secteur agricole », 15 avril 2006.

Flash Back: Le discours inattendu du 30 juin 1960



Lors de la cérémonie officielle du 30 juin 1960, face au jeune roi Baudouin, Patrice Lumumba, Premier ministre élu du Congo indépendant, prononce un discours aussi direct qu'imprévu : « Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un Blanc ou d'un Noir : accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres. Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses. Exilés dans notre propre patrie, notre sort était vraiment pire que la mort elle-même ».

Ce discours déchaîne les foudres du gouvernement belge, ce qui n'empêche pas les États-Unis d'inviter officiellement Lumumba à Washington et de lui proposer un appui, à condition qu'il accepte d'ouvrir son pays aux firmes américaines au détriment des entreprises belges. La

Patrice Lumumba à Kinshasa, a su profiter de la mutinerie de la Force publique congolaise en 1960 pour passer du grade de sergent à celui de colonel, avant de devenir en juillet 1960 chef d'état-major d'une armée congolaise décadente.

Après plusieurs tentatives avortées d'élimination directe, la CIA s'adresse à la Belgique, qui concocte un plan. Dès juillet 1960, la Belgique et ses firmes minière (Union minière) et diamantaire (Forminière) s'emploient à appuyer la sécession des riches provinces du Katanga puis du Kasaï pour mettre à mal les positions « nationalisées » de Lumumba, contraint d'assumer la violente réaction des troupes dirigées par Mobutu dans les provinces sécessionnistes. Le Premier ministre Lumumba est ensuite destitué par un arrêt rédigé pour le président Kasavubu par le ministre belge des Affaires étrangères Pierre Wigny, puis

« LA LOI N'ÉTAIT JAMAIS LA MÊME SELON QU'IL S'AGISSAIT D'UN BLANC OU D'UN NOIR : ACCOMMODANTE POUR LES UNS, CRUELLE ET INHUMAINE POUR LES AUTRES »

réponse négative de Lumumba, décidé à voir les populations congolaises bénéficier de l'exploitation des richesses de leur pays, signifiera définitivement sa perte : son manque flagrant de « coopération » faisait de lui un électron libre à éliminer. Le 18 août 1960, le président américain Eisenhower donne son aval et une opération est directement lancée par la CIA et son chef d'antenne Lawrence Devlin. Ce dernier a déjà un remplaçant sous la main : le colonel Mobutu, ancien membre de la Sûreté belge rencontré en Belgique dès la fin des années 1950. Mobutu, qui s'est depuis lors fait l'allié de

placé sous la garde de l'armée de Mobutu et des casques bleus de l'ONU. Patrice Lumumba réussit à s'évader en novembre 1960, mais est retrouvé par un hélicoptère de l'armée de Mobutu fourni par les États-Unis. Remis ensuite aux mains de ses pires ennemis au Katanga, il est froidement abattu le 17 janvier 1961 sous couvert de « règlement de comptes entre Congolais »¹.

1/ L. De Witte, « L'assassinat de Lumumba », Karthala, 2000.

Synergie 50 : la société civile congolaise se mobilise !

© Marc Kerckhove 2007

Le Cinquantenaire de l'indépendance du Congo sera l'occasion, pour le gouvernement congolais, d'organiser nombre d'activités festives et folkloriques. Mais pour la société civile congolaise, cela ne doit pas prendre la forme d'une opération d'autosatisfaction gouvernementale. Au contraire, l'anniversaire des 50 ans de l'indépendance doit permettre de faire le bilan du demi-siècle écoulé et, surtout, de définir des perspectives concrètes pour l'amélioration du niveau de vie des populations congolaises au cours des prochaines décennies.

« Le terme même d'indépendance pose question », souligne Patrick Djanga, secrétaire de la Synergie 50, qui représente la dynamique de la société civile congolaise dans le cadre du Cinquantenaire. « Nous voulons organiser une large consultation de la société civile congolaise, via des ateliers provinciaux qui devront converger vers un grand forum national, où seront adoptées les orientations et les revendications communes de la société civile congolaise ».

Organiser une telle dynamique n'est pas chose aisée dans un pays aussi grand, où les déplacements sont coûteux et où la société civile est généralement divisée. « Nous avons mobilisé nos antennes provinciales pour qu'elles identifient les éléments de bilan et de perspectives », précise Robert Mabala, secrétaire exécutif du CNONGD, le Conseil national des ONG de développement. « L'objectif est pour nous de définir le cahier des charges de la société civile congolaise pour les 50 ans à venir », ajoute-t-il.

Pour Joseph Bobia, qui coordonne le Réseau ressources naturelles (RRN), « l'enjeu est d'apporter une analyse critique qui reflète les attentes des communautés de base. La question du contrôle démocratique et de la gestion durable des ressources naturelles dont regorge notre pays est un enjeu majeur pour les prochaines décennies. Mais l'appétit des industries extractives et la concurrence internationale est très forte, sans évoquer les mouvements rebelles qui se nourrissent du pillage de ces ressources ».

Pour Rose Mutombo, présidente de CAFCO, le Cadre de concertation des femmes congolaises, « un enjeu majeur de ces prochaines décennies est la garantie de l'égalité de genre et, notamment, la parité dans les partis politiques et sur les listes électorales. La nouvelle constitution prévoit la mise en œuvre de cette parité, mais les décideurs politiques semblent traîner la patte. Un projet de loi a été rédigé et envoyé au Premier ministre. Nous comptons faire de l'adoption de ce projet de loi la priorité de notre combat pour l'avenir du Congo. Le développement du Congo ne verra pas le jour sans que soit légalement reconnu le rôle primordial des femmes ! »

Pour Baudouin Hamuli, directeur du CENADEP, « le Cinquantenaire doit être l'occasion d'une grande mobilisation de la société civile, en analysant le passé et en définissant des perspectives différentes de celles du gouvernement pour l'interpeller sur le modèle de développement futur dans l'intérêt des populations locales ».

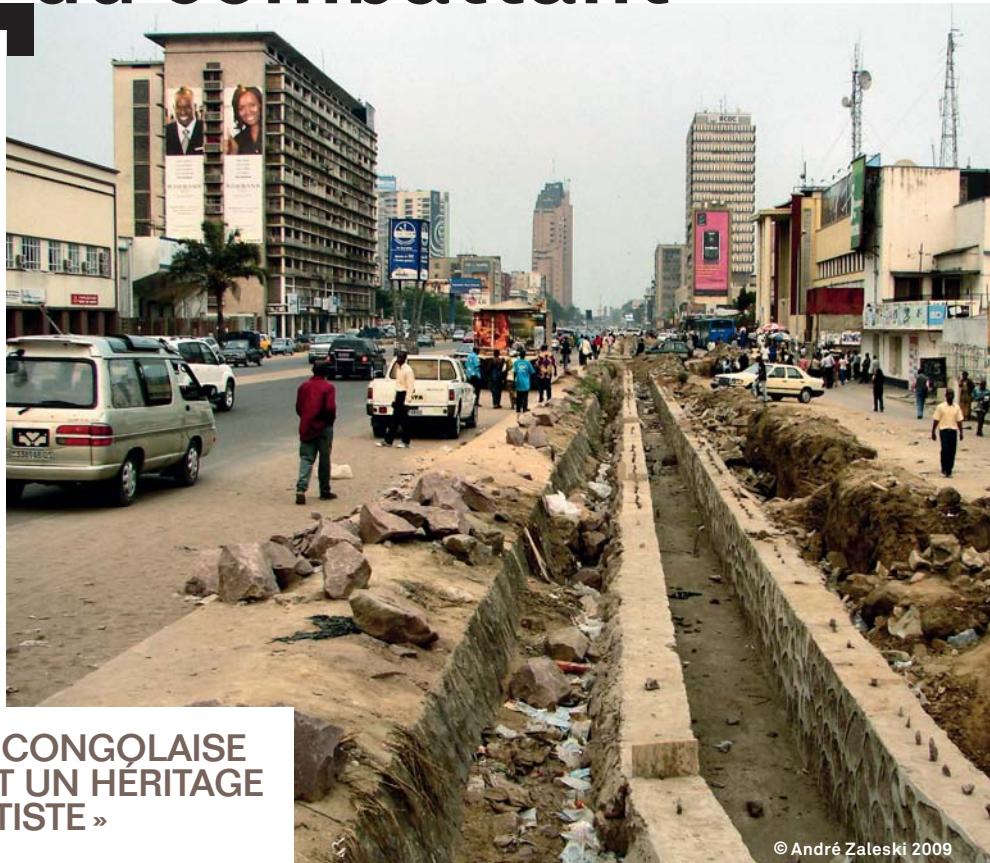


de Lubumbashi et rupture avec la communauté internationale. **1991-1992** : organisation en juillet 1991 de la Conférence nationale souveraine qui élit comme Premier ministre Étienne Tshisekedi (UDPS), écarté autoritairement par Mobutu huit mois après sa prise de fonction. **4 juillet 1994** : chute de Kigali aux mains du Front patriotique rwandais (FPR), en réaction au génocide, et fuite de plus d'un million de Rwandais vers Goma et Bukavu au Zaïre voisin. **Octobre 1996** : début de la « première guerre » lancée depuis le Kivu par l'Alliance des Forces démocratiques pour la libération (AFDL) soutenue par le Rwanda, avec Laurent-Désiré Kabila comme

Dette congolaise Un véritable parcours du combattant

La République démocratique du Congo va-t-elle, à l'occasion des 50 ans de son indépendance, bénéficier d'un allégement de sa dette extérieure ? Tout porte à le croire, mais l'histoire de la dette congolaise incite à rester prudent, tant cet allégement a été annoncé et reporté à moult reprises ces dernières années.

L'origine de la dette congolaise est bien connue : c'est un héritage de la dictature mobutiste. À l'époque, Mobutu était considéré comme un pion essentiel des Occidentaux dans le contexte de la Guerre froide, et tout ou presque lui était permis. Lorsque, à la fin de celle-ci, la rupture entre Mobutu et ses anciens parrains fut consommée, le vieux dinosaure stoppa les remboursements et

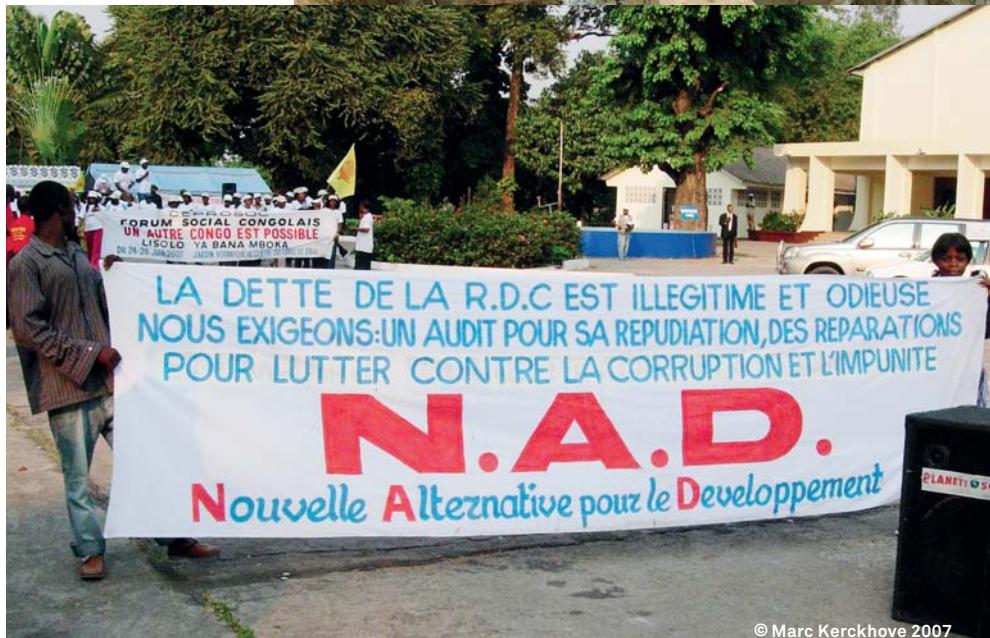


© André Zaleski 2009

« L'ORIGINE DE LA DETTE CONGOLAISE EST BIEN CONNU : C'EST UN HÉRITAGE DE LA DICTATURE MOBUTISTE »

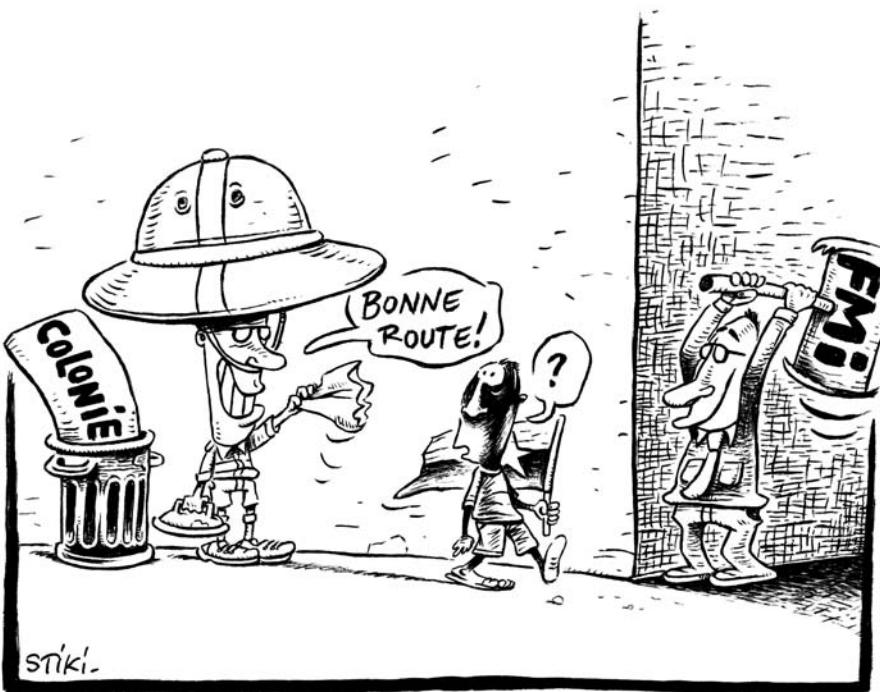
seuls quelques-uns, plutôt rares, furent opérés par la suite sous Laurent Désiré Kabila, laissant les arriérés de la dette s'accumuler.

Lorsque Joseph Kabila succéda à son père assassiné en 2001, la dette congolaise s'élevait à 13 milliards de dollars. À partir de 2002, les remboursements reprirent vigoureusement, ce qui permit au gouvernement congolais d'accéder à une opération en deux phases de restructuration de sa dette et d'entrer dans le cadre de l'Initiative d'allégement de la dette des pays pauvres très endettés (initiative PPTE). L'accord de septembre 2002 avec le Club de Paris, le cartel des pays créanciers, déboucha sur l'annulation



© Marc Kerckhove 2007

porte-parole. Retour au Rwanda de 1,5 million de réfugiés rwandais. **17 mai 1997** : prise de Kinshasa par l'AFDL et fuite de Mobutu vers le Togo puis le Maroc où il meurt le 5 septembre 1997. **22 mai 1997** : Laurent-Désiré Kabila s'autoproclame président de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre). **2 août 1998** : début de la « deuxième guerre » au Congo, téléguidée par le Rwanda et l'Ouganda. **16 janvier 2001** : assassinat de Laurent-Désiré Kabila. Trois jours plus tard, prestation de serment de son fils Joseph Kabila, qui lui succède. **16 décembre 2002** : signature de l'accord de paix « intercongolais » et « inclusif » de Pretoria.



ANTIPODES

renversez-vous les idées !

Édition imprimerie : Bois du Bois Montois. Pré-impression : Impres Libreville. Pré-impression : Bois Bois à Impres Bois Bois

Belgique-België
PV
sint Brussel 3
1234RT



Congo Cinquante ans...

n° 188 - mars 2010 - une publication d'ITECO

Le 50^e anniversaire de l'indépendance du Congo va donner lieu à une importante couverture médiatique. De nombreuses revues, comme DLM, en feront leur une ou y consacreront un dossier.

Avant la déferlante du 30 juin prochain, nous vous invitons à découvrir Antipodes, le trimestriel du centre de formation Iteco, une association spécialisée dans l'éducation au développement et la communication interculturelle. Sa dernière livraison est entièrement consacrée au Congo, son histoire, l'image qu'en donne, la coopération avec ce pays, aux violences faites aux femmes, aux enfants soldats, etc. Rendez-vous sur www.iteco.be pour vous renverser les idées ...

de 4,6 milliards de dollars de dettes – correspondant au montant des arriérés sur le principal de la dette extérieure congolaise de l'époque – et sur le rééchelonnement de 4,3 autres milliards.

En juillet 2003, le Congo atteint le « point de décision » de l'initiative PPTE. À ce stade, sorte de « mi-parcours » de l'initiative, la République démocratique du Congo a reçu une modeste aide intérimaire et le staff du Fonds monétaire international (FMI) a calculé le montant de l'allégement de dette que le pays devrait recevoir au « point d'achèvement » de l'initiative, soit près de 7 milliards de dollars. Mais ce point d'achèvement, initialement fixé à 2006, a été reporté d'année en année, le FMI et les autres créanciers estimant chaque fois que toutes les conditions n'étaient pas réunies. La dette congolaise a ainsi continué de représenter jusqu'au quart du maigre budget congolais.

En 2009, c'est le contrat signé entre le Congo et la Chine qui a posé problème, ce qui a contraint les deux parties à accepter deux changements : l'élimination de la garantie de l'État congolais

de 3,2 milliards de dollars du projet minier et la réduction du contrat de 9 à 6 milliards. Mais alors que la voie semblait toute tracée pour un allégement en novembre 2009, c'est cette fois le Canada qui a contesté la résiliation par le gouvernement congolais d'un contrat jugé frauduleux avec la firme canadienne *First Quantum*. Finalement, un nouveau programme triennal signé en décembre 2009 avec le FMI a permis au Congo d'espérer une nouvelle fois bénéficier de l'allégement de sa dette, mais cela dépendra de l'évaluation du programme par le Club de Paris. En attendant, ce dernier a décidé le 25 février 2010 de restructurer près de 3 milliards de dettes congolaises : 1,3 milliards ont été annulés et 1,6 milliards ont été rééchelonnés durant la période du programme de trois ans avec le FMI.

Si le point d'achèvement finit enfin par être atteint, il permettrait d'alléger le stock de la dette congolaise de 10 milliards de dollars en 2009 à 2,6 milliards en 2010. Mais le prix à payer aura été de taille : celui d'une mise sous tutelle des institutions financières internationales et de leurs prêts conditionnés.

30 juin 2003 : mise en place d'un gouvernement de transition « inclusif », intégrant toutes les composantes (ex-mouvements rebelles, opposition politique et société civile) sous la présidence de Joseph Kabila. **Décembre 2005 :** adoption par référendum de la nouvelle constitution congolaise. **2006 :** élections présidentielles, législatives et provinciales. Élection de Joseph Kabila à la présidence. **19 janvier 2009 :** Début de l'opération militaire conjointe entre le Congo et le Rwanda pour démanteler les mouvements rebelles à l'est du Congo.



Déconstruire pour mieux reconstruire Une autre mode ↗ est possible

Déconstruire la vie du vêtement pour mieux comprendre la mondialisation et récupérer de vieilles fringues pour en créer de nouvelles, c'est le projet « Recycle tes fripes ». Depuis deux ans, il met des jeunes en mouvement dans une quinzaine d'écoles francophones.



CATCHOU DE COSTER

Imaginez une ceinture faite de cols de chemise, la fourche d'un pantalon servant d'emmanchure, des manches composées de cols roulés. On pourrait se croire dans l'atelier d'un styliste en vogue ou devant une vitrine branchée. Que nenni ! Ces vêtements originaux ont été réalisés dans une quinzaine d'écoles techniques et professionnelles d'habillement.

Depuis deux ans maintenant, Nicolas, Diana-Maria, Alice, Laura, Ophélie, Soumaya et des dizaines d'autres élèves de la Communauté française coupent, piquent, tissent, disposent, appliquent, assemblent, incrustent. Ils créent en récupérant. Ils démontent tout pour mieux reconstruire. Tout ceci dans le cadre de « Recycle tes fripes ».

« Recycle tes fripes » est un projet visant à récupérer de vieux vêtements pour leur donner une seconde vie. Il est né dans la tête de deux stylistes belges en 2005, Martin Prévot et Aurélie Jomouton. Depuis deux ans, il bénéficie de l'appui du CNCD-11.11.11 et s'inscrit dans le cadre de la Campagne « Travail décent, vie décente » qui réunit plusieurs ONG et les trois syndicats nationaux. La campagne en elle-même mène tout un éventail d'actions de sensibilisation du public et d'interpellation des politiques pour découdre notre modèle de société, le projet « Recycle tes fripes » s'ancre dans les écoles en mettant des jeunes en mouvement. Deux volets le composent.

Première volet: on déconstruit le modèle.

L'initiative entend sensibiliser aux causes et effets de la mondialisation. Y participer, c'est, au travers de la création, entamer un processus de réflexion et devenir passeur de cette réflexion. L'industrie du textile et de l'habillement est, à ce titre, un cas d'école pour parler (sur)consommation, conditions sociales et environnement.

Les élèves sont invités à s'informer, à s'interroger sur la place du travail dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui. La télé peut parfois donner un coup de main comme en témoigne cette élève après la vision d'un reportage sur France 2 : « Cela parlait du sablage des jeans en Turquie. Quand on pense aux conditions de travail de ces ouvriers, c'est effrayant. Tout ça pour avoir des jeans à la mode. »

Sur base, notamment, d'outils pédagogiques, des groupes d'élèves ont ainsi découvert la friperie, les centres de tri et la montagne de vêtements que nous jetons chaque saison: 9 kg par an et par personne !

« Le vêtement joue un rôle important dans notre identité individuelle et collective », explique Martin Prévot, un des deux stylistes qui encadrent ces jeunes. « Il nous permet d'affirmer notre personnalité et notre appartenance sociale ». Quand on cause de fringues avec des jeunes, les débats démarrent au quart de tour. Et très vite, la vie du vêtement est décortiquée, du champ de coton à l'incinérateur (voir encadré ci-contre).



© Martin Prevot

Deuxième volet: on reconstruit un modèle.

Après la sensibilisation apparaît le désir de mise en action. L'envie de faire autrement naît, et avec lui le volet artistique du projet. Objectif: réaliser des vêtements du quotidien. Du prêt-à-porter. En récupérant des fringues dans des marchés aux puces, chez Oxfam, et dans des centres de tri, les élèves ont pu laisser aller leur créativité et ainsi valoriser le réemploi, redécouvrir des savoir-faire. À l'instar du modèle de société analysé dans le premier volet du projet, il s'agit aussi ici d'un travail de recherche mais sur le vêtement cette fois-ci. C'est ainsi qu'une poche avec des strass en vient à recouvrir le trou d'usure d'un pantalon, qu'une vieille chemise à carreau devient la doublure d'un sac, que des ceintures de jeans assemblées en viennent à former un bustier digne d'une collection été 2010 ... On recrée ainsi un vêtement adapté, au goût du jour, original, qui s'inscrit dans les tendances de la mode actuelle.

Tout ce travail est à découvrir le 8 mai prochain à Namur. Boutiques, défilés, animations en tous genres vous y attendent.

Le jeans, un exemple éclairant

L'industrie du textile et de l'habillement, véritable cas d'école de la mondialisation? Cela ne fait aucun doute. Le jeans est un exemple particulièrement éclairant.

Ce pantalon, que tout le monde ou presque porte, est composé de coton, une matière naturelle mais pas pour autant écologique. En effet, la culture du coton, qui implique souvent une surexploitation de la main-d'œuvre, provoque des maladies graves liées à l'usage intensif de produits chimiques (insecticides et pesticides). En outre, cette culture est très gourmande en eau puisqu'environ 5 263 litres d'eau sont nécessaires pour produire 1 kg de coton.

Mondialisation oblige, les entreprises mettent aujourd'hui en concurrence les pays et leurs travailleurs pour bénéficier des meilleures conditions (la recherche du moindre coût) de production. Avant d'intégrer votre garde-robe, un jeans a déjà sacrément voyagé. Exemple du jeans X: le coton qui le compose est cultivé au Kazakhstan et égrené sur place. C'est en Chine qu'il est transformé en fil. Ensuite, direction les Philippines pour leur teinture. C'est en Pologne que les fils sont tissés. Puis, retour aux Philippines, pour l'assemblage du jeans. Ensuite, le jeans brut part pour la Grèce, où il y est lavé et assoupli (stonewashing). Le pantalon arrive finalement en Belgique pour être vendu aux consommateurs. En tout et pour tout, il a parcouru 36 000 kilomètres.

Les Dessous de la Mode

Le travail décent sous toutes les coutures

Grand événement ce samedi 8 mai de 12h à 19h au Cap-Nord à Namur.

Le CNCD-11.11.11, la Coalition pour un Travail décent, Recycle tes fripes et une quinzaine d'écoles d'habillement organisent un salon du prêt-à-porter mêlant préoccupations éthiques et solidaires, réflexions politiques et créations vestimentaires uniques. Durant tout l'après-midi du 8 mai, l'espace central des imposantes galeries du Cap Nord sera transformé en véritable rue commerçante, cadre de multiples activités. Une quinzaine de boutiques proposeront des créations de prêt-à-porter et des accessoires imaginés et réalisés par de jeunes élèves à partir de vêtements récupérés, tandis que les pièces maîtresses des collections défileront sur un podium à trois reprises dans la journée.

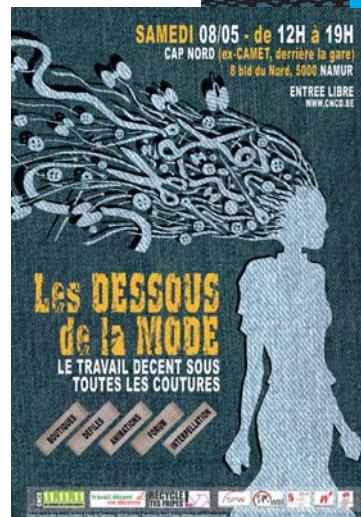
Parallèlement au volet « stylisme », un important travail thématique sera mis en lumière à travers différents média (forum, animations ludiques, expositions, interpellation) et vous permettra d'en savoir plus sur la campagne « Travail décent, vie décente ». Cette grande journée, alliant mode et sensibilisation, sera ponctuée par une interpellation du Ministre-président de la Région Wallonne et de la Communauté française, Monsieur Rudy Demotte, afin que nos gouvernements s'engagent davantage en faveur du Travail décent. L'ambiance sera festive et détendue, avec bar et animations musicales.

Infos pratiques

Quand? Le samedi 8 mai 2010, de 12 à 19h.

Où? Au Cap-Nord (Ex-CAMET),
derrière la gare de Namur – 8, boulevard du Nord, Namur

Plus d'infos sur www.cncd.be – www.recycletesfripes.be



Où ?

District de Tshangu, dite «zone rouge», quartier situé à la périphérie Est de Kinshasa, en République démocratique du Congo.

Contexte

Les violences sexuelles ont pris ces dernières années une ampleur sans précédent à la suite des guerres, du contexte des conflits et de la pauvreté grandissante de la population.

Si dans la partie Est du pays, organismes internationaux et ONG locales se sont fortement impliqués dans l'accompagnement et la réhabilitation des victimes des violences sexuelles, la partie Ouest de la RDC, et particulièrement Kinshasa, a été plus négligée par les organisations d'appui. Dans la ville province de Kinshasa, de mars 2007 à mars 2008, au moins 798 cas ont été répertoriés par quelques ONG travaillant sur la question.

Qui ?

Ligue des femmes pour le développement et l'éducation à la démocratie – LIFDED.

Quoi ?

Projet de consolidation et de vulgarisation de l'expérience en matière d'accompagnement des victimes des violences sexuelles et de lutte contre l'impunité dans la ville de Kinshasa

Soutenir 11.11.11

Compte : 000-0000011-11
www.cncd.be/don

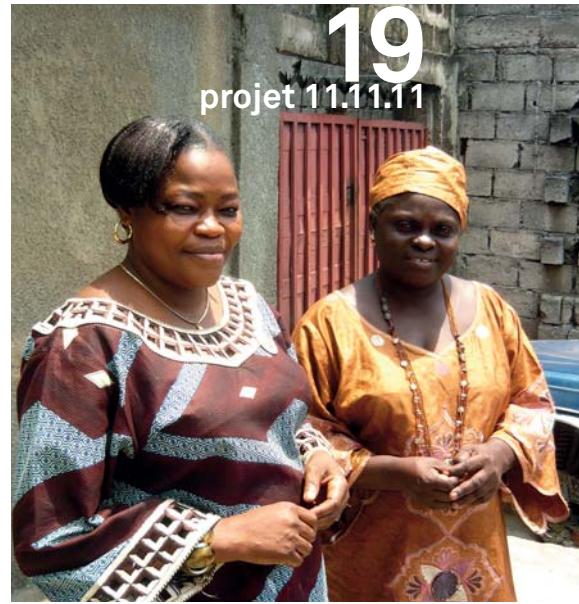


Les violences sexuelles ne sont pas une fatalité !

SABINE KAKUNGA
ARNAUD ZACHARIE



Les violences sexuelles contre les femmes ont pris ces dernières années une ampleur sans précédent en République démocratique du Congo. Des associations luttent contre ce phénomène. À Kinshasa, c'est le cas de la LIFDED qui, avec le soutien du CNCD-11.11.11, entend démontrer que ces crimes et l'impunité qui les entourent ne sont pas une fatalité.



À côté d'un travail de sensibilisation et d'interpellation des décideurs – politiques, militaires, administratifs, judiciaires –, elle forme des dizaines d'« artisans de paix », chargés de la mise en place d'un système de veille et de l'accompagnement local des victimes. Ce système, la LIFDED s'applique à le développer en collaborant avec les écoles et en formant des « relais communautaires » avec les communautés de base.

Nous sommes à la Tshangu, un des quatre districts de Kinshasa. Connue comme la « zone rouge » depuis la période mobutiste, c'est de ce quartier populaire qu'est issue la majorité des enfants des rues de la capitale congolaise. C'est ici aussi qu'entre 1998 et 2002, la population locale affronta à mains nues les milices armées parrainées par les pays voisins en vue de les empêcher de prendre possession de la capitale.

Aujourd'hui, la paix est revenue, mais la « zone rouge » reste caractérisée par une insécurité chronique. Les femmes sont au rang des principales victimes. Les violences sexuelles à leur encontre y sont nombreuses. Généralement délaissées, ces femmes ne savent pas comment réagir et à qui s'adresser lorsque cela arrive. C'est pourquoi la LIFDED (Ligue des femmes pour le développement et l'éducation à la démocratie) a lancé un programme d'envergure sur le terrain; pour accompagner les victimes dans leurs démarches, lutter contre l'impunité et éviter que cela ne se reproduise !

Artisans de paix

« Les violences sexuelles faites aux femmes ne sont pas une fatalité », affirme Grâce Lula, directrice de la LIFDED. « Nous voulons transformer cette zone rouge en zone verte ». Grâce au soutien du CNCD-11.11.11, la LIFDED a développé un programme à plusieurs facettes.

Concrètement, lorsqu'un viol est constaté grâce au système d'alerte, « il faut réagir très rapidement », insiste Denise Kasela, directrice des programmes de la LIFDED, « parce que les maladies sexuellement transmissibles doivent être traitées dans les 72 heures et parce qu'il faut éviter que le bourreau fuite ou

coup », estime Grâce Lula. « Nombre de cas restent non traités parce que les familles des victimes refusent de collaborer. D'où l'importance du programme de sensibilisation des populations locales ».

Parmi les cas traités, il y a celui d'une petite fille de 13 ans, violée un dimanche soir par un enseignant de 55 ans. « C'était un récidiviste, mais notre action a enfin permis de l'incarcérer » précise Grâce Lula. Le bourreau a, en

« NOMBRE DE CAS RESTENT NON TRAITÉS PARCE QUE LES FAMILLES REFUSENT DE COLLABORER »

soit relâché par manque de preuves ». Pour poursuivre l'agresseur, la LIFDED collabore avec une association d'avocats. Une tâche importante pour faire pression sur des pouvoirs publics peu enclins à intervenir dans cette zone.

Parallèlement, les artisans de paix tentent de persuader la victime et sa famille qu'étouffer l'affaire – la honte de la situation ! – contribuera à banaliser le phénomène et à le généraliser. Vu qu'il est très rare que la victime d'un tel crime soit accompagnée, la LIFDED intervient en assurant à la fois la prise en charge médicale et juridique. Un partenariat a été tissé dans ce sens avec une autre association, les Femmes chrétiennes pour le développement et la démocratie. Celle-ci a ouvert une « clinique » juridique offrant conseils et services de médiation tout en préservant l'anonymat de la victime.

29 cas traités en 2009

En 2009, le programme a permis à la LIFDED de traiter 29 cas de violences sexuelles. « C'est à la fois peu et beau-

effet, été incarcéré à vie, après avoir été exclu de l'école où il enseignait, tandis que la petite fille a pu être suivie médicalement et psychologiquement à l'hôpital. « Nous-mêmes ne sommes pas épargnées », ajoute Grâce. « Le 8 mars 2009, journée de la femme, ma propre nièce a été violée et nous avons directement réagi. »

Sur sa lancée, la LIFDED a entamé en 2010 le développement de son programme sur une zone plus vaste. Elle s'est aussi ouverte à des réseaux de la société civile kinoise, des structures qui ont pour tâche d'encadrer des organisations communautaires de base de leurs districts. L'objectif est d'étendre le programme en collaboration avec les communautés de base dans les zones périurbaines de la capitale, tout en renforçant ce qui existe déjà. « Nous voulons systématiser le système d'alerte et l'accompagnement des victimes », conclut Grâce Lula. « C'est la seule manière d'attaquer de front ces violences impunies et de garantir les droits des femmes congolaises ».



Le débat sur l'aide au développement se réduit souvent à une question de quantité. L'aspect qualitatif de cette aide – son efficacité – est pourtant au centre de plusieurs conférences internationales ces dernières années. Les États donateurs y ont tracé plusieurs lignes d'action qui suscitent le débat. Notamment parce qu'elles s'adressent aussi aux ONG belges. Analyse.

Vers une aide plus efficace ?

FRANÇOIS POLET

L'émergence du thème de l'efficacité de l'aide part d'un constat et d'un diagnostic indiscutables. Le constat, qui alimente une crise de confiance des acteurs de l'aide publique durant les années 1990, est celui du faible « return » de l'aide en matière de croissance économique et de développement humain. Le diagnostic, largement partagé, est celui du manque d'« appropriation » par les États bénéficiaires des programmes financés par la coopération. Et pour un nombre croissant d'analystes, ce manque d'appropriation ne trouve pas seulement son origine dans les défaillances des institutions aidées, mais aussi dans les modalités de l'acheminement de l'aide par les bailleurs de fonds internationaux.

En cause, la prolifération de projets gérés directement par les agences d'aide en dehors de toute cohérence globale. Sous-financées, les administrations locales se sont progressivement mises au service des projets et de leurs gestionnaires. Résultat: les agents de l'État consacrent une partie disproportionnée de leur temps à «gérer l'aide», soit à négocier les projets un par un, à accueillir les missions, à rendre des comptes en respectant les procédures de chaque donateur, etc. Dans les pays les plus dépendants de l'aide, cette combinaison de pénurie de ressources propres et d'omniprésence des bailleurs dotés de ressources financières abondantes et de solutions «clé en main» a progressivement délégitimé l'action publique et découragé le personnel politique et administratif de chercher lui-même les solutions aux problèmes de développement du pays.

L' «Agenda de Paris»

L'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement est le dernier mot d'ordre en date des coopérations gouvernementales. Elle est au cœur de déclarations internationales qui, comme celle de Paris (2005), esquiscent les principes et les modalités d'un nouveau partenariat pour le développement. Si jusqu'il y peu les ONG belges accompagnaient le mouvement de l'extérieur, pointant les avancées et les risques potentiels de ces évolutions dans les rapports entre États donateurs et États bénéficiaires, elles ont récemment été invitées par leur autorité de tutelle à se joindre au mouvement en reconstruisant leurs propres pratiques de solidarité à l'aune des principes du paradigme de l'efficacité.

Toutefois, l'examen des tentatives d'opérationnalisation de ces principes à l'échelle de la coopération gouvernementale invite le secteur des ONG à faire preuve de lucidité à l'heure de traduire le nouveau mot d'ordre dans le contexte de ses propres activités de soutien.

L'État aux commandes

L'agenda de l'efficacité apparaît donc au tournant du millénaire pour répondre aux effets pervers «systémiques» de l'aide massive et incontrôlée. Il vise à redonner à l'État bénéficiaire un rôle de pilotage des aides, dans le cadre d'un effort global de lutte contre la pauvreté. Il substitue une logique «programme» à celle des projets: il appartient à l'État de formuler une stratégie de développement globale et aux donateurs de fournir leur aide en soutien à cette stratégie, en se reposant au maximum sur les administrations nationales.

Sur le papier, la démarche est séduisante.

Elle rompt avec l'habitude, profondément ancrée au sein des agences d'aide, consistant à rejeter en dehors d'elles les causes de l'échec des projets, mises sur le compte des déficiences des États, voire des populations bénéficiaires. Elle va potentiellement à l'encontre de la vision néolibérale du développement en réhabilitant l'action publique et en imposant le thème, crucial, du renforcement des capacités institutionnelles. Sur le terrain cependant, sa traduction est laborieuse. Les bailleurs eux-mêmes admettent que l'agenda de Paris progresse lentement «dans la plupart des pays et dans la plupart des domaines (...).¹

Les difficultés rencontrées sont indiscutablement liées au fait que les donateurs exigent des États qu'ils s'engagent à «se réformer», à adopter les «bonnes pratiques internationalement reconnues» en termes de gouvernance et de transparence, avant de

leur confier davantage de responsabilités (notamment financières). Pressés par les besoins de financement, les gouvernements locaux acceptent généralement les exigences des donateurs en la matière. Or, d'une part, ces réformes impliquent le maniement d'outils de programmation complexes qui demandent un investissement démesuré de la part de structures locales justement pauvres en ressources humaines. D'autre part, ces mesures touchent à des aspects de la gestion publique sensibles en termes de distribution interne du pouvoir, ce qui amène les dirigeants à retarder au maximum leur exécution ou à neutraliser leurs effets quand elles sont jugées contraires à leurs intérêts. S'ensuivent d'interminables négociations entre représentants de l'État et représentants des bailleurs chargés d'évaluer l'effectivité des réformes.

Souveraineté mise à mal?

Plus globalement, l'adoption de l'approche «programme» va généralement de pair avec le renforcement du contrôle des intervenants extérieurs sur la mise en œuvre des politiques publiques. Ce renforcement est pour une part le résultat de «l'aversion au risque» qui caractérise les agences d'aide. Elle témoigne aussi de leur volonté de s'assurer que l'exécution des programmes par les institutions bénéficiaires soit suffisamment rapide que pour pouvoir régulièrement présenter des résultats tangibles – signe de leur efficacité – à leurs autorités de tutelle. Cette tyrannie des résultats amène les gestionnaires de l'aide à placer «leurs» assistants

«C'EST L'ÉTAT BÉNÉFICIAIRE QUI S'ALIGNÉ SUR LES PRIORITÉS DES COOPÉRATIONS ET NON LE CONTRAIRE»

techniques au sein des administrations concernées, dont les agents sont fatidiquement moins «performants», afin de booster l'exécution des programmes qu'ils financent. À court terme, l'opération est sans doute payante. À long terme, elle dessert indiscutablement l'objectif, moins visible mais déterminant, de renforcement des capacités de mise en œuvre locales.

Plus pernicieux, l'aide « programme » est officieusement considérée par beaucoup de bailleurs comme un levier idéal pour peser « collectivement » sur les choix politiques internes des États bénéficiaires et les amener à adopter les « bonnes » politiques. En effet, ces programmes sont généralement assortis d'un dispositif complexe – conditionnalités, dialogues politiques, indicateurs de performance couvrant l'ensemble des domaines de l'action publique – théoriquement « négocié » avec le bénéficiaire mais reflétant en réalité les préférences des donateurs. En dépit des apparences, et à moins qu'il ne dispose d'arguments géopolitiques ou économiques de poids, c'est l'État bénéficiaire qui s'aligne sur les priorités des coopérations et non le contraire. Quitte, dans un deuxième temps, à « mettre en scène » le respect des conditionnalités.

Les ONG, différentes des États ?

Les déboires de l'agenda de Paris ne peuvent laisser les ONG indifférentes. Bien sûr, la relation de solidarité « non gouvernementale » diffère à de nombreux égards de la coopération gouvernementale. En particulier, le niveau de confiance entre partenaires n'est pas comparable. Non pas parce que les organisations de la société civile du Sud seraient intrinsèquement plus honnêtes que les États, mais parce que, contrairement aux agences d'aide officielles, obligées de travailler avec les seuls États, les ONG du Nord ont le loisir de choisir, au sein des sociétés civiles locales, le partenaire qu'elles jugent le plus en phase avec leurs priorités.

L'aide non gouvernementale relève cependant elle aussi du registre général de la « relation d'aide Nord-Sud », à travers lequel un acteur du Nord finance un acteur du Sud dont il attend des résultats jugés désirables en fonction de sa vision du

développement. Ou plutôt de sa vision et de celle des instances auxquelles il doit rendre des comptes, qu'il s'agisse de bienfaiteurs privés ou de pouvoirs publics. À ce titre, les ONG sont elles-mêmes soumises à la tentation d'adopter des critères d'efficacité organisationnelle – efficience administrative et production de résultats « objectivables » – qui font sens pour leurs bailleurs mais sont peu en prise avec les processus de changement social et institutionnel locaux, par nature lents, non quantifiables et largement informels.

1/ OCDE-CAD (2008), Enquête 2008 de suivi de la Déclaration de Paris, vol.1 Synthèse des résultats, OCDE, Paris.



millenium
FESTIVAL



INTERNATIONAL DOCUMENTARY FILM FESTIVAL
8 MILLENNIUM DEVELOPMENT GOALS
SECOND EDITION – June 2010

agenda Festival Millénium, édition 2010

Du 12 au 18 juin prochain, le CNCD-11.11.11 vous donne rendez-vous au Flagey à Bruxelles pour la deuxième édition du Festival international de films documentaires Millénium.

Le but du festival est de montrer des documentaires de qualité dont le sujet est lié à l'essence des 8 Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces objectifs – réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, l'éducation primaire pour tous, un environnement humain durable, etc. –, que les États membres de l'ONU ont convenu d'atteindre en 2015, seront au centre de la campagne 2010 du CNCD-11.11.11. Certains documentaires seront sélectionnés conjointement avec l'équipe du festival Millénium pour être diffusés au travers du réseau 11.11.11.

Le 12 juin 2010, jour de l'ouverture officielle du Festival nous vous proposons...

- de découvrir en exclusivité, durant l'après-midi, les films qui auront été sélectionnés.
- de venir assister à la soirée d'ouverture qui sera introduite par une conférence d'Amin Maalouf (sous réserve) « Identité, culture et développement », suivie d'un débat avec Arnaud Zacharie.

Pour en savoir plus sur la cinquantaine de documentaires projetés, le programme général, les débats, visitez www.festivalmillenium.org

Chronique subjective
et complètement à l'ouest,...
GÉRARD MANRÉSON,
professeur à HECC
Haute école du Café du Commerce

Le droit de polluer

Déjà l'expression m'amuse: droit de polluer. C'est un peu comme le droit de te casser la gueule, le permis d'incendie, la licence travail forcé ou le chèque pillage. J'aime bien.

Les plus complexés disent « Crédit carbone ». Le crédit carbone, c'est notre quota pollution. Si on produit plus de gaz à effet de serre, il faut acheter des crédits à d'autres et, si on pollue moins, on peut vendre ses crédits. Ça se vend, ça s'achète, on peut y faire des enchères et faire monter le prix de la pollution. Bref, c'est un « droit de polluer ». Chipotons pas ! Les plus optimistes disent: « Ça va devenir hyper cher de polluer et bientôt plus personne ne polluera ». Je suis d'accord avec eux: on a trouvé la solution. Tout roule, rentrez chez vous ! Et en voiture siouplait... Qu'on ne se creuse pas la cervelle pour rien.

Certains se demandent si ça marche ? Mais ça marche HYPEEEEER bien, faut voir comme on se les arrache ces crédits, c'est du tonnerre de Dieu. Bon, c'est vrai, l'honnêteté intellectuelle devrait me pousser à admettre qu'on s'est donné pas mal de crédits et qu'on en a tellement qu'on peut continuer comme avant, relax Max. Mais l'honnêteté intellectuelle franchement, c'est d'un ringard. Ce qui est tendance – prononcer *tindince* – c'est des systèmes souples et pas trop contraints. Surtout pas trop.

Moi qui ait une 4x4 avec climatisation, parce que la route est dangereuse et remplit de cyclistes qui dépassent par la droite et m'effraient. Forcément je suis à l'arrêt dans les embouts. J'ai fait mon petit calcul: La tonne de CO₂ coûte 35€. Ma voiture qui « a tout d'une grande »[®] – surtout sa consommation – rejette 150 grammes de CO₂ au kilomètre.

150 malheureux petits grammes et « vous n'imaginez pas tout ce qu'elle peut faire pour moi »[®], elle « m'emmène plus loin »[®], et avec elle « j'invente la vie qui va avec »[®]. Bref, cette voiture, c'est moi et je ne rejette que 150gr par km. Avec une tonne à 35€, je peux faire 7 000 km. Faites le calcul: « c'est pourtant facile de ne pas se tromper »[®].

Attendez-vous à ce que je fasse des jaloux. Si j'ai trouvé 50 000€ pour me payer « la qualité qui parle d'elle-même »[®], pensez bien que je trouverai les 35€ qui me permettront de faire Paris-Dakar le cœur léger et le plaisir décomplexé.

De toute façon, on sait tous qu'il n'y a pas d'autres solutions. Ce serait compliqué. Il faudrait décider, interdire certaines pratiques, faire des choix,... Qui va les faire ? Des politiques ? Des fonctionnaires aigris et frustrés ?... Nan, nan, nan, moi je dis: « Restons-en au marché du CO₂ ».



Climat et marché

Les mécanismes de marché peuvent-ils permettre de lutter durablement contre les changements climatiques ? Le Protocole de Kyoto a misé dessus en créant le mécanisme des permis négociables où des crédits de carbone octroyés gratuitement à des entreprises, des groupes d'entreprises ou des États peuvent être achetés et vendus au sein de bourses – et donc aussi faire l'objet de spéculations.

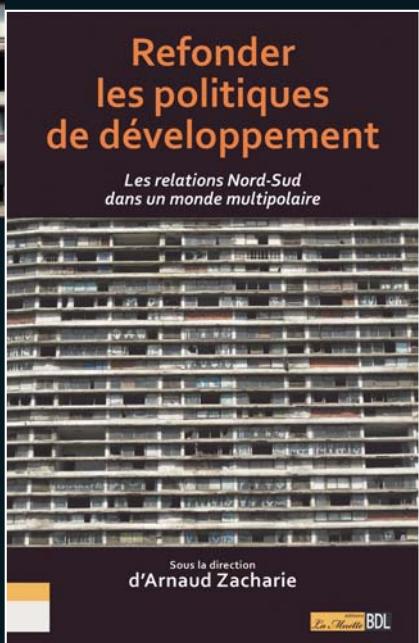
Du côté du CNCD-11.11.11, on ne rejette pas catégoriquement les solutions de marché mais on n'en fait pas la panacée. Pourquoi ? Parce que le système n'est pas équitable et n'atteint pas ses objectifs de réduction des émissions et de développement durable. Pour nous, les États doivent réduire le plus possible leurs émissions de gaz à effet de serre sur leur territoire, ceci par souci d'efficacité et pour montrer l'exemple.



Refonder les politiques de développement

Les relations Nord-Sud dans un monde multipolaire

Né après la seconde guerre mondiale dans le contexte de la guerre froide, le concept de développement se trouve aujourd'hui confronté aux mutations de l'économie mondiale, notamment illustrées par l'émergence de nouvelles puissances du Sud et par une succession de crises globales. Un demi-siècle plus tard, les politiques de développement reposent en partie sur des fondements devenus obsolètes et doivent s'adapter à l'évolution des relations internationales. Cet ouvrage a pour but de décrire les mutations de l'économie mondiale et des relations internationales, leur impact sur les relations Nord-Sud et les défis qu'elles impliquent en matière de politiques de développement. Après avoir décrit l'émergence d'un monde multipolaire et l'impact des différentes crises globales sur les pays en développement (crise financière et économique, crise sociale, crise alimentaire, crise climatique, crise de sens), cet ouvrage propose des pistes alternatives en vue de refonder les politiques de développement.



Un nouveau livre coordonné par Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD-11.11.11, avec des contributions de Firouzeh Nahavandi, Alfredo Calcagno, Pierre Salama, Paulo Kliass, Marta Ruiz, Claire Courteille, Gustave Massiah, Olivier De Schutter, Pierre Ozer, Isabelle Cassiers et François Houtart.

Éditions La Muette & BDL, mars 2010.

Disponible en librairie. À commander sur www.lamuette.be ou www.cncd.be